

COMMUNIQUE DE PRESSE

Groupe LO Holding Lausanne-Ouchy SA:

Bénéfice record en 2007 Augmentation du capital

Lausanne, 14 avril 2008 – Le bénéfice consolidé du Groupe LO Holding Lausanne-Ouchy SA (Groupe LO) pour 2007 a atteint CHF 21.7 mio (CHF 9.2 mio en 2006). Ce résultat record est dû à une progression du revenu d'exploitation des immeubles et, surtout, à une forte hausse de la valeur de marché du patrimoine immobilier. Après la mise en service de *Flon-Ville* en mai 2007, le complexe *Les Mercier* accueillera ses locataires en novembre 2008.

Le Conseil d'administration propose une augmentation du capital et le maintien d'un dividende inchangé de CHF 10 par action.

Les *produits des immeubles* atteignent 16.6 mio, en augmentation de CHF 2.4 mio (+ 16,8%) par rapport à 2006. Soutenu par une bonne maîtrise des charges, le *revenu d'exploitation des immeubles* poursuit également sa progression et se situe à 12.4 mio (+ 19,3% par rapport à 2006). Le bénéfice avant intérêts et impôts (EBIT) passe à CHF 31.6 mio (CHF 14 mio en 2006). Il est très fortement influencé par l'augmentation de la valeur de marché des immeubles. Déterminée par un expert indépendant conformément à la réglementation en vigueur, celle-ci fait un bond exceptionnel de plus de CHF 22 mio, notamment du fait de la mise en exploitation de *Flon-Ville* en mai 2007. La hausse des *charges financières* de CHF 0.9 mio résulte de l'augmentation des emprunts et d'une légère progression des taux d'intérêts.

Au Flon, après l'achèvement des immeubles *Miroiterie* et *Les Télégraphes* fin 2007, le trio composant *Les Mercier*, à l'Est de la plate-forme, accueillera ses locataires en novembre 2008. Le nouveau quartier aura alors globalement trouvé sa configuration définitive. Sous réserve toutefois de la valorisation du potentiel qui y existe encore. Le Projet *Beau-Séjour*, la construction en partenariat avec le fonds d'investissement Solvalor 61 de 124 appartements et d'un parking souterrain, n'a pas encore pu démarrer. Le seul recours formulé à l'encontre du permis de construire est actuellement examinée par l'autorité compétente. Les investissements pour l'ensemble de ces projets envisagés jusqu'en 2013 dépassent CHF 100 mio.

Poursuivant sa politique d'un sain équilibre entre fonds propres et endettement, et comme il l'avait annoncé en automne 2007, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale une *augmentation du capital*, sous la forme de capital autorisé, par l'émission de 30'000 nouvelles actions. Il propose en outre le versement d'un dividende inchangé de CHF 10 par action.

L'Assemblée générale aura lieu le jeudi 22 mai 2008, à Lausanne. Le Rapport de gestion 2007 paraîtra le 30 avril 2008.

Note aux rédactions : MM. Laurent Rivier, Président, et Paul Rambert, Directeur, sont à votre disposition pour des informations complémentaires. Tél. 021 341 12 12.